

Intrus

Pour chaque ligne de portrait, trouve l'intrus



Réponse : Bienheureux Carlo Acutis, car uniquement Bienheureux. Continuons à demander des miracles par son intercession, pour qu'il soit rapidement reconnu Saint !



Réponse : Sainte Garmaine de Fibrac, car seule sainte parmi ces 4 proposés à avoir la parfaite conservation de son corps après son décès.



Réponse : Saint Thomas l'apôtre, car seul des 4 proposés à avoir connu de son vivant Jésus.

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.
Tu aimeras ton prochain. » Mc 12, 30-31



Editions Mame "Je colorie l'Évangile du dimanche"

31^e dimanche
ordinaire
Année B

Que veux-tu retenir de la bienheureuse de la semaine ou de la parole de Dieu de ce dimanche (Mc 12, 28b-34) ?

Partons à la découverte d'un grand Saint

Bxe Marguerite de Lorraine (1463 - 1521)

Petite-fille du roi René d'Anjou, elle est la sœur du duc René II de Lorraine qui vainquit Charles le Téméraire en 1477.

Elle a sept ans quand son père meurt. De 1473 à la mort de son grand père en 1480, elle vit avec lui à la Cour d'Aix en Provence, où elle découvre la spiritualité de Saint François d'Assise et de Sainte Claire.

Elle épouse à Toul le 14 mai 1488, René, duc d'Alençon.

De son union naissent trois enfants : Charles IV d'Alençon (qui épousa la sœur du futur roi François Ier : Marguerite d'Angoulême) ; Françoise d'Alençon (par cette dernière elle sera l'arrière grand mère du roi Henri IV de France) et Anne.

Son mari meurt en 1492, elle se retrouve à l'âge de 30 ans à la tête du duché d'Alençon. Elle se bat alors pour conserver la tutelle de ses enfants. Elle les élèvera dans un manoir qu'elle fera édifier vers 1505 à Mauves-sur-Huisne.

Les dettes accumulées lors de la Guerre de Cent Ans, terminée en 1453, obligent Marguerite à imposer à ses sujets une politique de rigueur budgétaire.

Sur le plan religieux, elle fonde les monastères de Clarisses d'Alençon et d'Argentan. Son souci constant des pauvres se manifeste particulièrement à l'hôpital de Mortagne.



À l'instar de sa belle-sœur, la duchesse de Lorraine Philippa de Gueldre, en 1518, à l'âge de 54 ans, après une année de **postulat***, elle rejoignit les religieuses du monastère des Clarisses d'Argentan où elle mourut le 2 novembre 1521.

Le roi Louis XIII, descendant de Marguerite, écrivit au pape Urbain VIII pour demander sa béatification avec les éloges d'avoir été la gloire de son sexe, l'honneur des Princesses, le miroir des veuves et l'exemple des Religieuses.

Son corps qui s'était conservé intact, reposa au monastère des Clarisses, puis est transféré lors de la fermeture du couvent en l'église Saint-Germain d'Argentan. La sépulture sera profanée en 1793 et le corps jeté en fosse commune.

Elle fut déclarée bienheureuse en mars 1921 par le pape Benoît XV.

L'Église se réjouit de célébrer sa fête le **3 novembre**.



* Postulat

Être religieux, ne se fait pas du jour au lendemain, sur un claquement de doigts. Normalement, tout religieux répond à un appel. Pour l'entendre, ces personnes ont écouté le Seigneur qui murmure au fond du cœur, c'est le temps du discernement.



Noviciat à l'abbaye de Bonneval

S'en suit, la première étape : le noviciat. C'est la première étape de la formation du religieux. Le postulant, terme pour désigner la personne en noviciat, ne porte pas encore d'habit religieux. Il peut durer de un à deux ans.

Cette étape se conclut avec la vêtue ou prise d'habit. C'est l'étape où le postulant est revêtu de l'habit religieux, signe de son désir de revêtir le Christ et de lui appartenir. On appelle également cette étape prise d'habit. C'est aussi l'étape où le futur religieux reçoit son nom de vie religieuse.

La seconde étape est le noviciat, temps de formation du religieux entre le postulat et la profession simple. Le religieux est appelé novice. Cette étape dure de deux ans à deux ans et demi.

La troisième étape est la profession simple ou temporaire. Il professe publiquement son propos de vivre selon la forme de vie de la communauté. Sa corde porte désormais trois nœuds, rappel des trois vœux de pauvreté, obéissance et chasteté.

S'en suit la profession solennelle ou perpétuelle. Dernière étape de la formation d'un religieux. Le frère s'engage publiquement et solennellement pour toute la durée de sa vie. Il est désormais membre du chapitre de la communauté.